

Paris, le 08/02/2007

Bové condamné ? Et alors !

Ils ne pourront pas emprisonner tout le mouvement social contre les OGM

La Cour de Cassation vient de rendre définitive la condamnation à des peines de prison de José Bové et de 7 autres faucheurs volontaires. Ceci alors que ce jour de juillet 2004 à Menville (Verdun-sur-Garonne) plus de 400 personnes étaient présentes et demandaient à comparaître volontairement et solidairement.

Si José Bové et les 7 autres faucheurs volontaires interpellés sont reconnus responsables et coupables, pourquoi alors ne pas enfermer en prison tous les faucheurs volontaires ? Ou même tout le mouvement social anti-OGM ?

En pleine période électorale cette manœuvre politique ne nous étonne guère et repose encore la question de l'indépendance de la justice. Mettre des « supposés leaders » en prison n'arrêtera pas le mouvement social, l'action solidaire et la bonne volonté des personnes convaincus de la dangerosité des OGM.

Le Parti Humaniste réaffirme son entière solidarité avec les faucheurs volontaires. Il encourage chacun à soutenir et à s'engager dans ce type d'action de désobéissance civile. Il appelle à un référendum sur la question des OGM.

L'intérêt de quelques firmes internationales et de leur serviteurs politiques ne se situe pas au dessus de l'intérêt des populations.

Nous dénonçons la pénalisation croissante des luttes citoyennes.

Ensemble, un autre monde est possible.

Fraternellement,

Pour le Parti humaniste,
Alain Ducq

